



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rivières vaudoises: interdiction de pompage

En raison du manque de précipitations et des grandes chaleurs subies depuis le mois d'août, les niveaux des rivières vaudoises ont atteint un niveau critique. Le Département de la sécurité et de l'environnement a donc décidé d'interdire provisoirement les pompages à fin d'arrosages dans les rivières vaudoises.

Si les quantités de pluies tombées depuis le début de l'été ont permis de maintenir un niveau d'eau normal dans les rivières, les fortes chaleurs et le manque de précipitations du mois d'août ont fortement péjoré la situation. Ainsi, les débits et les niveaux d'eau dans les rivières vaudoises sont proches des minima légaux.

Le respect des débits minimaux a pour but de préserver la faune piscicole, la flore et la biodiversité dans les rivières. Ceci a pour conséquence que les prélèvements pour l'arrosage des cultures au bénéfice d'une soixantaine d'autorisations sur une quarantaine de cours d'eau doivent être temporairement arrêtés. Le Département de la sécurité et de l'environnement prononce une interdiction générale de pompage à fin d'arrosage dans toutes les rivières vaudoises et ceci dès mercredi 29 août 2012. Les interdictions concernant les eaux du bassin versant de la Broye seront prononcées en étroite collaboration avec le canton de Fribourg.

En ce qui concerne la gestion des eaux des rivières, seules des précipitations suffisantes permettront de détendre la situation. En cas de bonnes pluies persistantes, les débits dans les rivières remonteraient assez rapidement et l'interdiction de pompage pourrait être levée.

Pour permettre un suivi des pompages en rivières à but d'arrosage, le Service des eaux, sols et assainissement a mis en place une gestion hebdomadaire pour surveiller l'évolution de la situation et émettre les avis temporaires d'autorisation d'arrosage. Ces avis sont consultables sur le site Internet de l'Etat de Vaud - www.vd.ch/sesa ou www.vd.ch/eau

Lausanne, le 28 août 2012

DSE, Service des eaux, sols et assainissement - économie hydraulique : Yves Chatelain - 079 755 28 93 - yves.chatelain@vd.ch Philippe Hohl - 079 484 48 58 - philippe.hohl@vd.ch